

LITTORAUX ACCESSIBLES POUR TOUS INITIATIVES ET SOLUTIONS CONCRÈTES (4 JUIN 2026)



Marie Lemière (DMA)
Arnaud Valadier (Cerema)

Introduction

a. La Fête de la mer et des littoraux

- ⇒ Lancement hier soir avec deux temporalités : 3 au 8 juin (Paris, Sea score, Bateau Maewan en escale à Paris, conférence sur érosion + pollutions plastiques)
- ⇒ 8^{ème} édition, plus de 120 actions labellisées (Hexagone et outre mer), dont ce webinaire ([Accueil - Fête de la Mer](#))
- ⇒ Vocation de réunir tous les acteurs de ces territoires et de mettre en valeur leurs actions : filières socio-économiques, monde associatif, enjeux environnementaux, tourisme, sauvetage en mer, etc.
- ⇒ Occasion de s'associer aux 400 ans de la Marine nationale

b. L'origine de ce webinaire

- ⇒ Cerema membre du Comité de pilotage FML, a proposé en lien avec DMA, un focus sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Enthousiasme de la Présidente pour l'idée
- ⇒ Travail avec la DMA sur l'opération France vue sur mer – Sentier du littoral + Guide accessibilité aux espaces naturels de janvier 2026.



Les intervenants

Stéphanie EVENO

*Chargée de mission
ouverture au public des
espaces naturels*

Département de la
Gironde



Ramon ESPI

Président Handiplage



Karine HAMELA

Directrice de l'hôpital
Renée Sabran –
Hospices Civil de Lyon



Olivier DURAND

Directeur de l'UFOLEP
du Var (83)



Sommaire



- 1. Le Domaine de Certes et Graveyron (Gironde, Conservatoire du littoral) : l'inclusion au cœur du littoral / 15 '**
- 2. Handiplage : le label qui ouvre les plages à toutes et tous / 15'**
- 3. Le programme « La Mer Autrement » : vivre et découvrir la mer sans barrières / 15'**
- 4. France Vue sur Mer : renforcer l'accessibilité des sentiers littoraux et des rivages / 5'**
- 5. Guide technique « Accessibilité des espaces naturels – Enjeux, méthodes et solutions techniques » : accompagner l'accessibilité des espaces naturels / 5'**
- 6. Standard Accessibilité du cheminement en espaces naturels (ACEN) : construire ensemble le futur standard d'accessibilité des cheminements naturels / 5'**
- 7. Locmiquélic : accessibilité PMR au sentier ... et aux bateaux**
- 8. Temps d'échange avec les participants et conclusion / 30'**

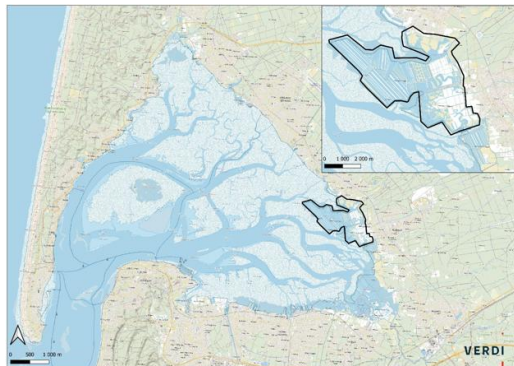
1. Le Domaine de Certes et Graveyron

L'inclusion au cœur du littoral

1. Le Domaine de Certes et Graveyron



Un Espace Naturel Sensible (ENS)



Espace protégé le plus important du Bassin d'Arcachon (530 ha).

Marais endigué le plus vaste d'Europe (180 ha de bassins).

Situé sur un axe majeur de migration.

Une mosaïque d'habitats.

Une ouverture au public sur la périphérie du site (périmètre endigué de 14,6 km).



Un espace ouvert à tous (label T&H)



Parcours Parc du château à la 1^{ère} écluse



Platelage Allée de Boissière



[Lien vidéo](#)

Platelage Boissière
Longueur : 1,2 km
Largeur : 1,50 m avec chasse-roues
Zones d'assises / de croisement
Essence bois : chêne / pin
Coût : 400 € TTC/ml

Des équipements et animations adaptés

Un bâtiment d'accueil et une salle
d'exposition accessibles



Un fauteuil Hippocampe mis à
disposition



Des animations spécifiques et des
partenariats avec des structures
locales (Esat, ADAPEI 33, asso TCA)



Bilan

Les clés de réussite

- Un projet d'aménagement co-construit avec Gironde Tourisme et les associations représentant les personnes en situation d'handicap, ce qui permet de répondre aux besoins de tous sans forcément de surcoût
- Un aménagement qui sert finalement à tout le monde
- Un aménagement qui permet une connexion avec la nature tout en préservant le milieu
- Un aménagement intégré et sobre
- Une médiation humaine adaptée avec des agents formés
- Une communication sur le site gironde.fr

Les points à améliorer

- Renforcer la prise en compte de la chaîne de déplacement en amont du parking
- Renforcer la lisibilité des offres adaptées
- Renforcer les liens entre gestionnaires et structures handicap

Pour aller plus loin...

- Une réflexion à venir pour permettre l'accessibilité à tous de la plage d'Audenge



2. Handiplage

*Le label qui ouvre les plages à toutes
et tous*

L'ASSOCIATION HANDIPLAGE

DÉVELOPPER ET FAVORISER L'INTÉGRATION
DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
À TRAVERS LES LOISIRS ET LA PLAGE



Sommaire

1. Naissance de l'Association

a. Nos missions

2. Le label Handiplage

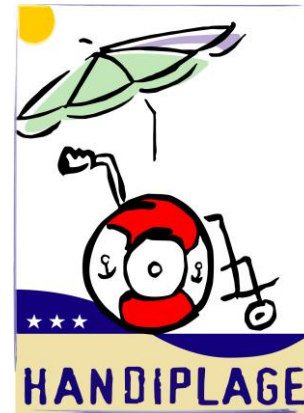
a. Présentation

b. Processus

c. Les critères

3. La fonction de l'handiplagiste





1. Naissance de l'Association



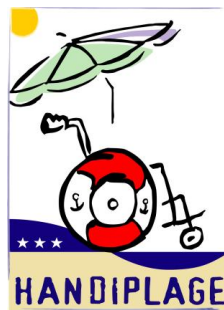
Naissance de l'Association

- Association créée en **1997**
- Mission : **rendre les places accessibles aux personnes en situation de handicap**
- **Accompagnement des municipalités**
 - Conseil aux communes du littoral français
 - Aide à l'aménagement de plages accessibles
- **Sensibilisation**
 - Information des élus sur les enjeux d'accessibilité
 - Mise en lumière des difficultés rencontrées par les personnes handicapées à la plage
- Les **handiplayes** en France
 - **152 handiplayes** avec des équipements variés selon les plages

Missions de l'Association



- **Conseiller et sensibiliser** les municipalités
- Décerner le **label Handiplage**
 - 4 niveaux de labellisation
 - Questionnaire d'évaluation à remplir librement
- **Recenser et informer** sur l'accessibilité des plages
- Former les **handiplagistes**



Naissance de l'Association

- Association créée en **1997**
- Mission : **rendre les places accessibles aux personnes en situation de handicap**
- **Accompagnement des municipalités**
 - Conseil aux communes du littoral français
 - Aide à l'aménagement de plages accessibles
- **Sensibilisation**
 - Information des élus sur les enjeux d'accessibilité
 - Mise en lumière des difficultés rencontrées par les personnes handicapées à la plage
- Les **handiplayes** en France
 - **152 handiplayes** avec des équipements variés selon les plages



2. Le Label Handiplage



LE LABEL HANDIPLAGE

Présentation

Le Label Handiplage est attribué par notre association en fonction des équipements, des aménagements et des prestations de la plage et de ses alentours.

La labellisation d'un site handiplage comprend le contrôle des équipements sur site et la fourniture d'un panneau de signalisation.

Processus

- **Étude** du niveau de labellisation par l'association
 - **Visite** du site par le contrôleur accessibilité pour vérifier les équipements
- Si équipements non conformes
établissement d'un avenant de convention signé par les deux parties
- Questionnaire à remplir
 - Signature de la convention valable pour 5 ans

LE LABEL HANDIPLAGE : NIVEAU 1

Sécurité

plage surveillée, poste de secours à proximité

Parking

places de stationnement aux normes handicapés, « bateaux » sur les trottoirs à proximité du site

Aménagement

*roulement du parking jusqu'à la baignade
zone d'accueil*

Aides à l'utilisateur

engins de déplacement sur le sable et de mise à l'eau

Équipements

sanitaires handicapés installés à moins de 100 m

Signalisation

panneau à l'entrée du site et utilisation du logo Handiplage.



LE LABEL HANDIPLAGE : NIVEAUX 2 ET 3

Niveau 2

comprend le niveau 1 avec en plus :

- **Aides à l'utilisateur**
handiplagistes
- **Équipements**
1 douche accessible avec flexible
- **Informations**
loisirs et activités adaptés à proximité du site

Niveau 3

comprend le niveau 2 avec en plus :

- **Équipements**
1 vestiaire accessible
- **Signalisation**
panneau directionnel avant l'arrivée sur le site et utilisation du logo Handiplage
- **Informations**
*site internet (état du drapeau, horaires d'ouvertures...)
téléphone (répondeur)*



LE LABEL HANDIPLAGE : NIVEAU 4

Niveau 4

comprend le niveau 3 avec en plus :

- **Équipements**

moyens d'avertissement pour malvoyants et non-voyants (type audioplage), un handiplagiste dédié, accueil et accompagnement (non voyant) ou un dispositif de guidage de baignade assisté : AUDIOPLAGE ET/OU FASE.

Signalisation du site : *borne sonore (information + orientation pour les déplacements sur la plage).*

- **Cheminements accessible** : *bandes podotactiles de guidage en relief au sol : accès du parking à la plage.*
- **Si escaliers ou rampe** : *signalisation marches - ruptures de niveaux, balustrade préhensible.*
- **Si terrain du site inégal** : *sécurisation (changements de niveaux ou obstacles) ou risque de chute.*



3. La fonction de l'handiplagiste

L'HANDIPLAGISTE un véritable *PROFESSIONNEL* qui accueille et accompagne la personne handicapée

Accueil et accompagnement à la baignade

- Objectif : garantir un accueil et un accompagnement sécurisé des personnes en situation de handicap
- Encadrement assuré par un **handiplagiste qualifié** (indispensable pour la mise à l'eau)

Formation des handiplagistes (depuis 2006)

- Formation proposée par l'association Handiplage
- Stage en e-learning intégré au dispositif du label Handiplage
- Objectif : acquérir les compétences pour accompagner la baignade avec fauteuil amphibie
- Prise en compte des spécificités liées à chaque type de handicap

Compétences développées

- Connaissance des différents handicaps
- Approche psychologique des personnes handicapées
- Règles de sécurité en milieu marin
- Utilisation des matériels amphibies

Reconnaissance officielle

- Qualification reconnue par le ministère de la Jeunesse et des Sports
- Facilite l'embauche des handiplagistes par les collectivités et partenaires privés



3. Le programme « La Mer Autrement »

*Vivre et découvrir la mer sans
barrières*



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉSENTATION DE LA MER AUTREMENT



Sommaire

La Mer Autrement

- Présentation de l'hôpital Public / HCL / Renée Sabran
- Présentation de l'Ufolep 83
- Le dispositif « La Mer Autrement »
- Les modalités
- Les partenaires



a. Présentation de l'hôpital Public / HCL / Renée Sabran :

L'hôpital Renée Sabran se consacre à **une activité diversifiée et uniquement programmée**, que ce soit en médecine, en chirurgie ou en rééducation et réadaptation. L'attractivité de l'établissement s'étend sur l'ensemble de la région PACA :

Domaines d'excellence, quatre services cliniques fortement spécialisés sont répartis dans plusieurs bâtiments, avec vue sur mer :

1. Chirurgie orthopédique programmée du membre inférieur.
2. Médecine physique de réadaptation en neurologie et locomoteur.
3. Prise en charge de la mucoviscidose et réadaptation respiratoire.
4. Médecine, soins de suite et réadaptation gériatriques.



L'établissement dispose d'un plateau medicotechnique récent et adapté à son activité avec bloc opératoire, endoscopie, stérilisation, imagerie et antenne de laboratoire. Chaque service a accès à un plateau technique de rééducation disposant des équipements les plus modernes et d'une balnéothérapie (piscine et mer en été). L'hôpital Renée Sabran se trouve aussi au cœur d'un parc arboré ravissant de 30 hectares, propice aux activités de plein air tout au long de l'année.



b. Présentation de l'Ufolep 83 :

L'UFOLEP du Var est une association dynamique qui œuvre pour un sport inclusif, accessible et tourné vers le bien-être. Ici, le sport est un outil d'éducation, d'inclusion et de transformation sociale.

Elle propose des **formations** (CQP, PSC1), anime deux **Maisons Sport Santé Société**, intervient dans les **quartiers prioritaires**, et déploie des **dispositifs d'insertion** par le sport à Hyères et Brignoles (Sport Déclic).

Elle gère également le Bok-R Concept, un équipement de proximité à Toulon, et La Mer Autrement, un espace dédié au handicap à l'hôpital Renée Sabran. Engagée dans une démarche écoresponsable, elle développe l'Espace-R, une ressourcerie sportive, et organise régulièrement des événements sportifs accessibles à tous.

L'association favorise la **cohésion sociale**, la **mixité**, la **santé et le bien-être** pour tous à travers des dispositifs concrets sur l'ensemble du territoire varois.

c. Le dispositif « La Mer Autrement » :

La Mer Autrement s'inscrit dans le projet médical de l'hôpital Renée Sabran et dans les politiques accueil et confort des usagers, la Charte Romain Jacob et la politique RSE des HCL.

Dans ce cadre, les HCL mettent en gestion un espace à destination des patients, familles et professionnels à proximité et sur la plage de la Vignette adaptée à tous types de handicap.

La Mer Autrement est un site 100% accessible, labellisé **Tourisme et Handicap** ainsi que **Handiplage**, situé sur la plage de la Vignette, au sein même de l'enceinte de l'hôpital Renée Sabran à Giens. Ce qui fait notre singularité, c'est d'être un **espace de quiétude entièrement pensé pour les personnes en situation de handicap** et ce, **directement intégré dans un environnement hospitalier**. C'est une première en Europe. Il est **ouvert au public extérieur, aux patients et personnel** de l'hôpital Renée Sabran et patients de centres hospitaliers des alentours.

L'objectif : permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier des adaptations afin de profiter des bienfaits de la plage à travers l'aide de la mise à l'eau et aux nombreuses activités aquatiques et terrestres adaptées.



Les valeurs de La Mer Autrement :

L'INCLUSION SOCIALE Notre objectif est double : permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder à une plage adaptée et sécurisée et leur permettre de pratiquer une activité sportive, notamment les sports nautiques, et ce quel que soit son handicap. Le sportif dans son environnement va s'émanciper socialement et aller à la rencontre de nouvelles personnes.

L'ÉDUCATION Par notre fonctionnement annuel et par la pluralité de nos actions, notre rôle éducatif est multiple. Premièrement, nous souhaitons former des citoyens autonomes. Nous souhaitons rendre autonome nos adhérents et usagers dans le cadre de leur pratique sportive et ainsi favoriser sa pérennité. Notre rôle éducatif s'étend au-delà du sport. Du fait de la singularité du milieu du handicap, nous avons la volonté de changer le regard sur celui-ci. Cela passe par l'éducation de toutes les personnes qui interagissent avec notre association.

LA MIXITÉ Valeur fondamentale et force principale de notre fédération. Au-delà de son rôle éducatif, la mixité représente pour nous une force dans notre quotidien et nos actions. Notre mixité se répartit entre les personnes en situation de handicap et valides, les hommes et femmes, et les différents milieux sociaux, tous concernés par le handicap. Cette mixité nous offre des profils d'expériences variés qui nous garantissent une diversité dans nos compétences, nos valeurs, nos forces. Elle est le reflet de l'association et de ses réussites.

LA CRÉATION DE LIEN SOCIAL Nous estimons que les échanges sur cette plage entre les différents types de personnes ont un impact positif sur l'estime de soi et la confiance en soi, facteurs fondamentaux de la santé mentale de nos adhérents.

Le projet repose sur quatre piliers essentiels en lien avec notre approche collaborative :

La co-construction : Nous impliquons activement les professionnels de l'établissement et tous nos partenaires.

Le contexte spécifique de l'hôpital Renée Sabran : Son histoire, ses actions passées et présentes, pour adapter nos activités au mieux.

Le tissu associatif local : Nous nous appuyons sur les bénévoles, représentants des usagers, associations de personnes en situation de handicap.

Satisfaction des besoins : Nous plaçons la satisfaction des besoins des bénéficiaires au centre de tout. Notre but créer un environnement accueillant et stimulant où chacun peut s'épanouir, c'est notre mission première.

Les différents espaces :

- un espace baignade surveillé par un maitre nageur.

Avec tapis d'accessibilité, fauteuils de mise à l'eau et seatrac (système de mise à l'eau plus autonome)

- un espace activités nautiques et aquatiques adaptées : paddle, paddle géant, kayak, kayak transparent, surf, bodyboard, catamaran, sentier sous marin inclusif.

L'ensemble de ces activités sont adaptées, référencées dans le Handiguide des sports et encadrées par des enseignants en APA.

- un espace détente adapté composé de : transats adaptés et parasols, tables de pique-nique, buvette, ludothèque.

Cet espace sert également de lieu pour les activités conviviales (quiz, blind tests, jeux de société,...) et les activités éducatives (éducation santé ou environnement).





Planning d'activités de Juin



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Tournoi molky 1 14h	Glisse Day 2 (gratuit) 10h-12h 16h-18h	Atelier détente 3 10h30	Atelier diététique 4	5	APA / boxe 6 10h
Quizz / Jeux : 8 Blind test 14h	Glisse Day 9 (gratuit) 10h-12h 16h-18h	Atelier détente 10 18h	Atelier de sensibilisation 11 environnement water family 10h-12h	Goûter Partagé 12 16h	APA / Cardio 13 10h
Jeux de 15 raquettes 14h	Glisse Day 16 (gratuit) 10h-12h 16h-18h	Atelier détente 17 10h30	Atelier diététique 18	19	APA 20 10h Journées des papas
sortie sentier sous marin 22 (sur inscription) Atelier sensibilisation avec 22 Planète Science Méd. (sur inscription) 14h	Glisse Day 23 (gratuit) 10h-12h 16h-18h	Atelier détente 24 18h	Triathlon adapté 25 intervention de la CPAM du Var pour juin jaune (= sensibilisation à la protection solaire à la journée	Goûter partagé 26 16h	journée handi plongée 27 (sur inscription) APA / Renfo musculaire 10h



d. Les modalités :

Fonctionnement de mai à fin septembre 6 jours / 7 de 10h à 19h et d'octobre à mai les samedis après midi

Equipe formée de 5 à 8 personnes présentes par jour

Public accueilli :

- Les patients de l'hôpital Renée Sabran et de leurs familles
- Les professionnels de l'établissement
- Les personnes extérieures, seniors, en situation de handicap et valides
- Les structures extérieures partenaires (Hôpitaux, EHPAD, IME, etc)

e. Les partenaires :





4. France Vue sur Mer

Renforcer l'accessibilité des sentiers littoraux et des rivages

France vue sur mer – Sentier littoral (1/2)

a. Objectifs, moyens, outil

- ⇒ Réduire les discontinuités (1500 km sur 7500 km), 5 M€ + 8,5 M€, AAP au fil de l'eau, gouvernance bicéphale
 - ⇒ Critères d'attribution (Etudes et/ou Travaux)
 - **réduire les discontinuités** en intégrant les impacts prévisibles du dérèglement climatique ;
 - **être au service du plus grand nombre** par les aménagements conçus et réalisés, dans le respect et la **sauvegarde de la biodiversité et de l'environnement littoral** qui est un espace fragile ;
 - promouvoir des **approches sobres, résilientes et réversibles** ;
 - **anticiper la gestion** (raréfaction des ressources notamment financières) **dès la conception** des projets ;
 - **sécuriser** les accès ;
 - **développer l'accessibilité notamment pour les personnes en situation de handicap**, et diluer les flux
- 1^{er} appel a projet national conditionnant l'attribution d'une subvention en intégrant ce critère**

b. Résultats

- ⇒ 720 km « traités », 118 lauréats (outre-mer et hexagone), **21 projets avec des enjeux d'accessibilité dont 50 % spécifiques.**
- ⇒ Travail avec la DMA sur l'opération France vue sur mer – Sentier du littoral + Guide accessibilité espaces naturels de janvier 2026.

c. Partenariats

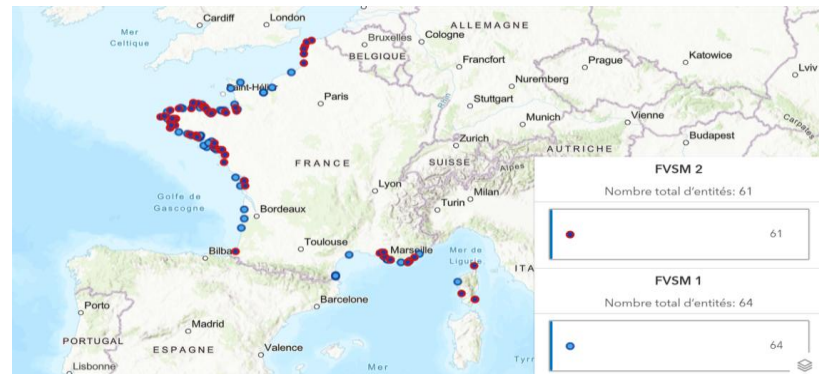
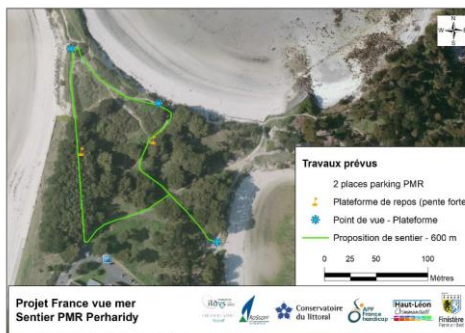
- ⇒ DMA, FFRpédestre, Atout France, Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles



France vue sur mer – Sentier littoral (2/2)

a. Répartition géographique

b. Quelques exemples (Le Croisic, Locmiquélic, Perhardy (Haut Léon C), Bernerie en R., etc.)



France vue sur mer – Sentier littoral (3/3)

a. Ce qu'il reste à faire

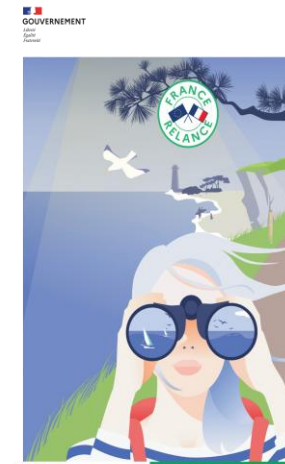
- ⇒ le double de ce qui a été fait ... ;
- ⇒ Numériser le sentier, identifier les collectivités concernées ;
- ⇒ **S'appuyer sur une application avec onglet s.l (accès accessibilité, restauration, hébergement..)** ;
- ⇒ **Etoffer un réseau notamment autour des acteurs sur thématique PSH** ; Réflexion autour de l'identité du sentier littoral ; <https://www.expertises-territoires.fr/>
- ⇒ Passer de l'échelon Français à l'échelon Européen par transfert de notre savoir-faire : New European Bauhaus. **Le « ensemble » pouvant facilement renvoyer à l'inclusivité.**
<https://new-european-bauhaus.europa.eu>

 New European Bauhaus
<https://new-european-bauhaus.europa.eu> > index : [Original](#)

Nouveau Bauhaus européen : beau, durable, ensemble.



Le Nouveau Bauhaus Européen (NEB) est une initiative politique et de financement qui promeut des solutions durables, inclusives et belles pour les environnements construits en Europe et au-delà....



Le Conservatoire du littoral et ses actions

a. Maîtrise foncière, accueil du public

- ⇒ Viser le Tiers naturel, 20 % du linéaire côtiers (hexagone et 5 DOM et 3 COM), mission d'intérêt général
- ⇒ Accueillir (**dont mise en accessibilité là oui c'est possible**), préserver, restaurer
- ⇒ **80 Millions de visites** par an (estimation)
- ⇒ **350 gestionnaires partenaires impliqués** dans la protection et la valorisation des sites

b. Minimiser l'impact sur les milieux tout en les valorisant

- ⇒ Piétons et randonneurs prioritaires, cheminements canalisés, signalétique ad hoc
- ⇒ Absence de camping, caravanning, véhicules à moteurs
- ⇒ **Accès au plus grand nombre dans la limite de la vocation et de la fragilité des espaces**
- ⇒ Sobriété, réversibilité et intégration paysagères des aménagements, équipements simples

c. Pédagogie, art, culture ... des maisons du littoral (96), des gardes du littoral

- ⇒ **Expérience, sensible, sensorielle**
- ⇒ Faire découvrir, comprendre les milieux traversés, les faire respecter



5. Guide technique « Accessibilité des espaces naturels – Enjeux, méthodes et solutions techniques »

Accompagner l'accessibilité des espaces naturels

Vers une accessibilité durable

🎯 Enjeux majeurs

- Garantir à toutes et tous l'accès aux espaces naturels
- Concilier accessibilité et préservation des fonctions écologiques et écosystémiques
- Éviter les aménagements standardisés ou dégradants pour les milieux naturels
- Favoriser une **approche inclusive et durable**

🛠️ Nécessité de supports méthodologiques




- Fournir des **outils concrets d'aide à la décision** pour les gestionnaires et aménageurs
- Mettre à disposition des **ressources techniques et pédagogiques** adaptées
- Accompagner la mise en œuvre d'une **accessibilité raisonnée**, progressive et contextuelle
- Partager des **bonnes pratiques** conciliant inclusion, sobriété et protection de la biodiversité

Accessibilité des espaces naturels Enjeux, méthodes et solutions techniques


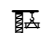





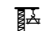


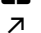









Outil technique et opérationnel

🎯 Objectifs :

-  Solutions concrètes, adaptées aux milieux naturels
-  Approche sobre, réversible et adaptable
-  Solutions simples, efficaces et durables

★ Points forts :

-  Fiches techniques synthétiques et détaillées
-  Limitation des aménagements lourds
-  Information qualifiée pour valoriser l'offre

 Type de solution	 Exemples
 Aménagement	<ul style="list-style-type: none">  Sentiers accessibles  Revêtements adaptés  Rampes temporaires
 Compensation / adaptation	<ul style="list-style-type: none">  Aires de repos alternatives  Itinéraires adaptés  Matériels spécifiques  Aides humaines
 Information	<ul style="list-style-type: none">  Signalétique claire  Guides numériques  Médiation sur site

Ressources et compléments pour agir

Ce que le guide apporte

- Structurer une démarche d'accessibilité, de l'idée à l'entretien
- Éviter les erreurs fréquentes (solutions tardives, surdimensionnées, inadaptées)
- Prioriser les actions en fonction des enjeux et des moyens

👉 Le guide n'apporte pas des réponses toutes faites

👉 il aide à prendre de bonnes décisions.

Une démarche itérative, pas linéaire

🔄 L'accessibilité se construit dans la durée

! Pas de solution universelle

📍 Le contexte prime toujours

📁 Une démarche progressive, réaliste et ajustable

3.3.6. Le déplacement sur le sentier

Chaque handicap requiert des exigences spécifiques ; cependant, certaines adaptations, matériels et aménagements permettent généralement de répondre aux besoins de tous. Les concepteurs devront faire preuve de bon sens pour adapter le projet du site en lui conservant au maximum ses aménités et fonctionnalités écologiques (et non l'inverse).

De manière ponctuelle, et après un diagnostic exhaustif réalisé en concertation avec les experts, le maître d'ouvrage et le gestionnaire (lorsqu'il n'est pas le maître d'œuvre), il est possible de s'inspirer du cadre réglementaire applicable à la voirie et aux espaces publics, aux ERP et aux IOP, ainsi que des objectifs liés aux profils de visiteurs et à la fréquentation.



Signalétique directionnelle accessible sur le sentier des contes de la Combe - @Poly-morphe Design et ENS du Puy-de-Dôme.



Fi d'Ariane (corde cloutée sur les poteaux en bois) s'intégrant dans l'environnement paysager de la forêt de Fontainebleau - Sentier de la Faisanderie - DCMF

Toutefois, dans des milieux vivants et fragiles, ce recours doit se faire avec discernement, car rien ne remplace l'appréciation directe sur site et la prise en compte des contraintes naturelles propres, notamment dans les écosystèmes de montagne. Chaque projet et chaque site étant uniques, ces références réglementaires ne doivent pas constituer la norme absolue, mais servir seulement d'appui ponctuel à la réflexion et à la conception.

Décrire l'accessibilité d'un espace naturel : oui, mais comment ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de référentiel commun en matière de description des cheminements accessibles dans les espaces naturels. La DMA a initié, en co-construction avec différents acteurs, la création d'un référentiel permettant aux gestionnaires d'espaces naturels et autres profils, de décrire l'accessibilité d'un cheminement, en répondant à un besoin réel et défini par les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Ce référentiel concourra à l'harmonisation de la ma-

nière de décrire l'accessibilité des sites, en fournissant des éléments indispensables qui permettront aux personnes concernées par des difficultés de prendre une décision de manière éclairée.

Ce référentiel ne se substitue pas aux cahiers des charges des labels existants, mais tente de répondre de manière cohérente et adaptée aux champs qui les unissent. Il est d'usage que ces derniers se conforment aux attributs objectifs dans la manière de les décrire, toujours dans cette logique de recherche d'harmonisation.

6. Standard Accessibilité du cheminement en espaces naturels (ACEN)

*Construire ensemble le futur standard
d'accessibilité des cheminements naturels*

Standard CNIG Accessibilité du cheminement en espaces naturels (ACEN)

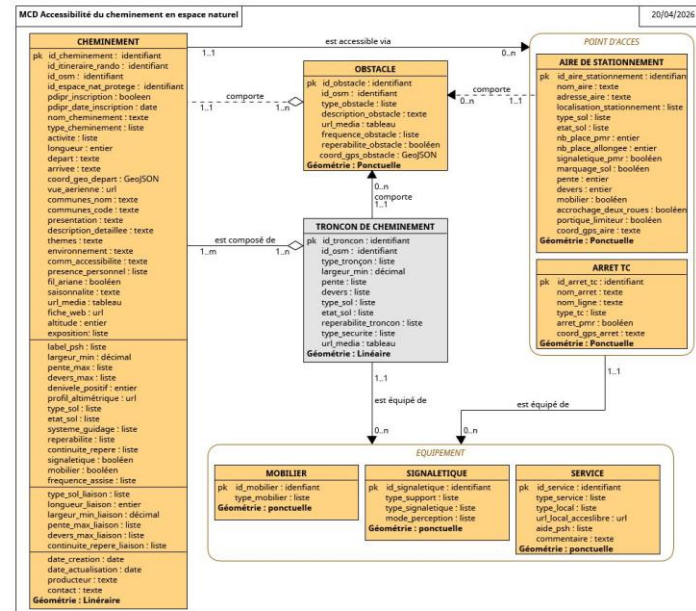
🎯 Objectifs du standard

- **Harmoniser la description** des cheminements, équipements et services disponibles
- **Garantir l'interopérabilité** avec les standards et thématiques existants du CNIG
- **Définir les modalités** de collecte, d'hébergement, de gestion et de diffusion des données

🌿 Finalité

- Mettre à disposition des **informations claires, adaptées et détaillées** sur les conditions d'accès aux espaces naturels afin de :
 - améliorer la connaissance de leur accessibilité,
 - faciliter la préparation des visites,
 - permettre à chacun de circuler en toute sécurité et de profiter pleinement de ces espaces.

👉 **Consultation publique du 18 mai au 30 juin 2026** : [appel à commentaires](#)



7. Locmiquélic : la boucle de Pen Mané et l'accessibilité aux bateaux

Locmiquélic (Morbihan) : accessibilité aux sentiers...

La boucle PMR du Marais de Pen Mané



Inauguration du sentier en 2023 © Commune de Locmiquélic



Locmiquélic (Morbihan) : ... et accessibilité aux bateaux

Potence PMR – Port de Sainte Catherine



8. Temps d'échange avec les participants et conclusion

Conclusion et perspectives

Une ambition commune

- ⇒ Rendre la mer et les littoraux accessibles à toutes et tous
- ⇒ Construire une démarche collective et durable

Des enjeux multiples

- ⇒ Inclusion et accessibilité
- ⇒ Altérité et vivre-ensemble
- ⇒ Mixité sociale et intergénérationnelle
- ⇒ Sensibilisation aux milieux naturels
- ⇒ Universalité de l'accès aux rivages

Partager les expériences

- ⇒ Pratiques et gouvernance
- ⇒ Moyens techniques et financiers
- ⇒ Gestion des sites
- ⇒ Réussites, difficultés et solutions mises en œuvre

Vers un réseau d'acteurs

- ⇒ Collectivités
- ⇒ Établissements d'accueil et de soins
- ⇒ Associations et gestionnaires de sites
- ⇒ Mutualisation des connaissances et des bonnes pratiques
- ⇒ Développement de projets communs et d'innovations partagées